

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1703/SG/FP mettant un chef de section du cadre latéral des secrétaires administratifs des préfectures, à la disposition du Ministre des Affaires intérieures et le nommant adjoint du Commandant de Cercle et agent spécial du Cercle de Dikhil

n° 1703/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 novembre 1968

Numéro JO
n° 23 du 25/11/1968

Date du numéro
25 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. André Cocouebert, chef de section de 5° échelon du cadre latéral, des secrétaires administratifs des préfectures (indice nouveau 390) est, pour compter du 18 octobre 1968, mis à la disposition du Ministre des Affaires intérieures pour servir au Cercle de Dikhil. L'intéressé est nommé adjoint du Commandant de Cercle et agent spécial du Cercle de Dikhil.